

mer magazine

Juillet > Septembre 2023

12

mer41.fr



DOSSIER page 11

SERVICE ESPACES VERTS

Une ville verte et bleue

DANS MON QUARTIER page 6

Le centre-ville, un quartier marqué par l'Histoire

PORTRAIT page 17

La Clé des Portes se met à table !

mer
LOIR-ET-CHER



6 DANS MON QUARTIER

4 À LA UNE

5 EN IMAGES

6 DANS MON QUARTIER

Le centre-ville, un quartier marqué par l'Histoire

7 COMMERCE

Hublo - Pressing retouche

L'histoire d'une passion et d'un défi

8 EXPRESS

9 PERSPECTIVES

Changement de direction
pour la revalorisation du centre-ville

10 TRAVAUX

Des espaces publics à entretenir

11 DOSSIER

Service espaces verts,
Mer, une ville verte et bleue

15 EXPRESS

16 CITOYENNETÉ

Les vacances approchent : préparez votre absence

17 PORTRAIT

Festival

La Clé des Portes se met à table !

18 SPORT

AMO Mer athlétisme

Du lancer de poids à la course de haies

19 ASSOCIATION

Scrabble des Blés d'Or

De beaux scores, pour le Scrabble des Blés d'Or

20 CULTURE

Un été au musée de la Corbillière

21 ÉVÉNEMENTS

22 TRIBUNES POLITIQUES

23 INSTANTANÉ



11 DOSSIER



17 PORTRAIT



18 SPORT

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard
Conception et réalisation Manon Molé **Rédaction** Camille Menereul
Photographies Didier Depoorter / Mairie de Mer / Thomas Chaumontel
Photographe • Imprimé à 4 500 exemplaires.
Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



Chères Méroises, chers Mérois,

L'été commence à peine et pourtant des températures estivales nous accompagnent depuis de nombreuses semaines. Comme n'importe quel foyer, notre commune doit réfléchir à sa consommation d'eau, un bien précieux qui ne saurait plus être gaspillé. Dans les prochaines pages, vous découvrirez le travail quotidien de nos équipes des espaces verts, dont l'une des missions consiste à poursuivre le fleurissement de notre ville, tout en économisant nos ressources en eau.

C'est en pleine conscience de cette problématique que nous avons choisi de maintenir l'ouverture de notre piscine municipale. L'enjeu dépasse le simple lieu de loisir, tant apprécié par les familles méroises. Il s'agit surtout de permettre aux enfants d'apprendre à nager ; Mer a d'ailleurs été sélectionnée par le Ministère des Sports dans le cadre du Plan national « J'apprends à nager », donnant ainsi accès gratuitement à des cours de natation à des dizaines d'enfants tout au long de l'été. Cet été rime également avec animations. Le marché

nocturne fait son retour mercredi 26 juillet. Un air de fête flottera dans la rue Jean et Guy Dutems et j'espère que vous retrouver nombreuses et nombreux pour partager un moment de convivialité en compagnie de nos commerçants. Le 14 août, nous nous retrouverons au complexe sportif, pour notre traditionnelle soirée dansante, ponctuée par le feu d'artifice, et le 15 août, nous célébrerons le 79^{ème} anniversaire de la Libération de Mer.

À l'approche de la rentrée, les associations seront à l'honneur le samedi 9 septembre au Parc de la Corbillière. Le Pass Culture Et Sport A Mer est d'ailleurs reconduit et nous espérons qu'un nombre croissant de mineurs mérois pourra cette année encore en bénéficier.

Je vous souhaite un très bel été ■

Vincent Robin
MAIRE DE MER



79^{ème} édition

LIBERATION

de la Ville de Mer

14 AOÛT

Complexe Sportif Bernard Guimont

 **19h**
Restauration
proposée par L'US Mer

Soirée dansante
accompagnée de l'orchestre "Coup de Folie"

22h30
Feu d'artifice

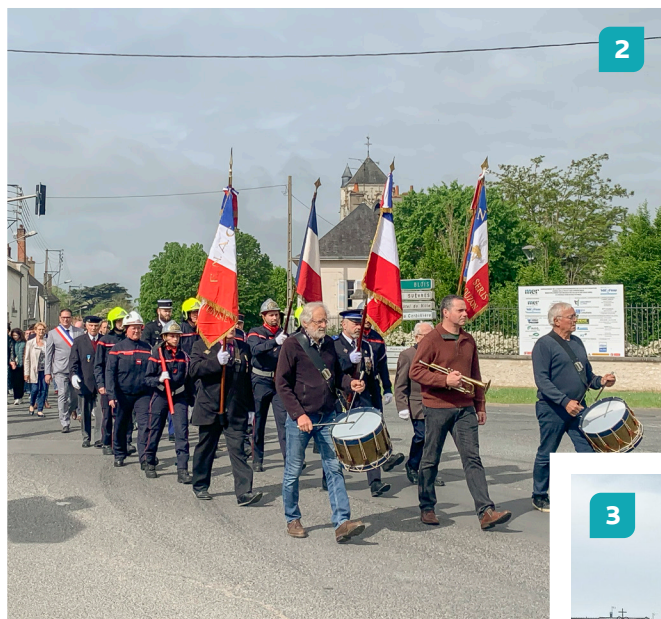
15 AOÛT

10h
Inauguration
Rond-point du 19 mars 1962
Parking Espace Culturel

11h
Commémoration
En l'honneur de Maurice Dupland,
résistant mort au combat, au Goulet des Prés



1



2

1 Journée écocitoyenne. Dimanche 14 mai 4 circuits de marche à pied ont été proposés à l'occasion de la 4^{ème} édition de la journée écocitoyenne. **2 Cérémonie d'hommage aux victimes et aux héros de la déportation.** Dimanche 30 avril Des gerbes de fleurs ont été déposées. Une belle cérémonie sous le soleil, suivie d'un vin d'honneur. **3 Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945.** Dimanche 8 mai Des gerbes ont été déposées à l'ancienne mairie, au cimetière de Mer et au cimetière d'Herbilly. **4 Ateliers Brain Up « La douleur, la comprendre pour mieux la gérer ».** Mai à Juin Une dizaine de seniors ont participé à 4 ateliers ■



3



4



Entre patrimoine, commerces et marchés : le centre-ville occupe une place centrale dans l'histoire de la ville. Découvrons l'évolution de ses monuments et de la vie de quartier à travers les époques.

Un quartier marqué par l'Histoire



Visible à plusieurs kilomètres, l'église Saint-Hilaire avec sa tour est un monument incontournable du centre-ville. Construite au XII^{ème} siècle puis modifiée au XIX^{ème}, elle a résisté aux épreuves du temps et de la guerre. Autrefois appelée la place du « viel Matroi », l'actuelle place de l'église a été, en particulier, témoin des obsèques du Maréchal Maunoury célébrées dans l'église le 2 avril 1923, avec son cortège funèbre. En mémoire de ce grand homme, une statue a été inaugurée par le Maréchal Pétain le 15 août 1928.

Autre monument emblématique, la Halle aux Grains trouve sa place au centre de la ville. Inaugurée en 1861, sa première utilité était l'entrepôt des céréales. Restaurée en 2011, elle est encore aujourd'hui un point de rassemblement et de fête.

Le rendez-vous de tous les Mérois. Le quartier vivait au rythme des commerces et cafés tous plus nombreux les uns que les autres ! Souvenir d'une autre époque, la rue Jean et Guy Dutems, autrefois appelée « rue du Commerce » puis « Grande rue » était une route entièrement pavée où l'écoulement de l'eau s'effectuait au milieu de la voie.

Le saviez-vous ? A l'angle de cette Grande rue et de la rue Touthoie étaient installés deux commerces atypiques : une chapelière et une corsetière ■

ANECDOTE

Quelle est l'origine de la rue Nationale et route d'Orléans ?

En 1760, la marquise de Pompadour devient propriétaire du Château de Ménars. A cette époque, la principale route était située rive gauche. Très souvent inondée, il a fallu trouver une alternative pour rendre le domaine accessible plus facilement. En 1763, la construction d'une route venant d'Orléans débute, pour finir six ans plus tard.

Sources :

André Prudhomme, UMDC « Histoire d'Aunay » Livret n°25, 28 septembre 2007

Association UMDC, « Les rues de Mer, Histoire et petite histoire » Éditeur - Association UMDC - Événement, 2018

Pierre Tournais, Gilbert Bracquemont « Le canton de Mer à travers les cartes postales » Éditeur Hugues de Froville (H.d.F) Editions, 1990

Des marchés et commerces fleurissants

Sur chaque place de la ville, on pouvait trouver des marchés de toute sorte. Sur la place de la Halle, des étals de blé et de coupons de tissus animaient le quartier. Place de l'Hôtel Dieu, anciennement « Place du Marché au Beurre », on y vendait du beurre, des œufs et des volailles. Place de l'Église, le marché aux légumes était

HUBLO – PRESSING RETOUCHE

L'histoire d'une passion et d'un défi

Dynamique et passionnée, Talhia Simsek, propriétaire des lieux, s'est donnée une année pour réussir son pari : ouvrir un pressing retouche. Moins d'un an après, le défi est relevé. Plus qu'un commerce de proximité, nous avons découvert un lieu d'échange chaleureux et convivial !



HUBLO – PRESSING RETOUCHE

68 rue Jean et Guy Dutems

Facebook : Pressing Hublo Mer • 02 34 35 94 42

Ouvert du mardi au dimanche



Ancienne employée du domaine social en télétravail, c'est après le premier confinement que Talhia souhaite se réorienter pour créer un commerce utile, qui a du sens, où aucun jour ne se ressemble. Passionnée de retouche et avec une première expérience dans un pressing de luxe à Lyon, c'est naturellement qu'elle se lance dans l'aventure. « Je suis partie du constat qu'il manquait un pressing à Mer ! Je ne pensais pas revenir dans ce secteur, mais j'ai saisi l'opportunité. Je lie l'utile à l'agréable », nous confie Talhia. Soutenue par son mari, c'est en juillet 2022 qu'elle ouvre : « Hublo – Pressing retouche »

Une clientèle au rendez-vous

Professionnel ou particulier, le pressing mérois répond à toutes les demandes. Blanchisserie, pressing ou retouche, plusieurs services sont proposés dans un même lieu. Une stratégie assumée par cette professionnelle du commerce, détentrice d'un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations. « C'est un réel plaisir de discuter avec mes clients. Ma clientèle est fidèle et agréable ! ». Un début prometteur pour ce « jeune » commerce, répondant à un besoin réel. ■

LE PETIT SECRET

Les costumiers de la série « Serpent Queen » diffusée sur Prime Vidéo ont fait appel au pressing Hublo pour le nettoyage des costumes ! La production s'est installée dans l'hôtel « le Brame de Sologne », pour les scènes tournées dans les châteaux de la Loire, profitant des services du territoire. Un beau souvenir !

CCAS

Ateliers « Brain Up », témoignages

La douleur, la comprendre pour mieux la gérer : 4 séances ont été proposées aux seniors de mai à juin. Des ateliers appréciés de tous, jugés utiles et indispensables pour mieux appréhender les maux.

« Parlez de nos douleurs, nos articulations, ça va nous aider dans notre quotidien ! C'est un bon rappel. J'ai déjà mis en application les conseils des premiers ateliers. » nous raconte Jacques Péro, participant.

« La prévention, c'est tellement important ! Je suis contente que les mairies et institutions prévoient ces temps pour les administrés. » ajoute Laure Valmard, animatrice en qualité d'infirmière libérale de prévention.

A noter : d'autres animations sont en préparation pour les mois à venir. Toutes les informations dans le prochain Mer Magazine ■

Le chiffre du mois

En 2022, la centrale solaire a produit

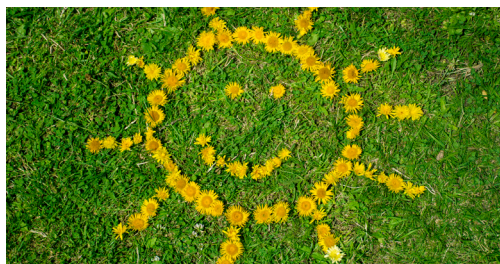
19 777
MWh
(mégawattheure)

Ce qui correspond à
8 900 habitants alimentés ■

ASSOCIATION

Une nouvelle présidente pour l'antenne du Secours Populaire

Depuis le début de l'année 2023, Madame Frontane a pris la suite de Madame Aupy à la présidence de l'antenne du Secours Populaire de Mer. Nous lui souhaitons une belle réussite ■



RAPPEL

Plan canicule, déclarez-vous

Afin de savoir auprès de qui intervenir prioritairement en période de crise, la mairie par le biais de son CCAS tient le registre des personnes vulnérables.

Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes qui se sentent isolées ou en situation de fragilité (plus de 65 ans ou en situation de handicap) ■

Pensez à vous inscrire en contactant le CCAS de Mer : 02 54 81 40 80 – ccas @mer41.fr

CULTURE

MER'veilles Nature: carton plein !

Du 19 au 21 mai, 2156 personnes ont pu découvrir une exposition unique, des conférences et une projection « Dorota et Bruno Sénéchal : Wapusk, Ours polaires ». Accompagnés d'un fond sonore, les photos et dessins de tout type d'animaux font l'objet d'une exposition entraînante, permettant aux spectateurs de partager des moments privilégiés avec la nature. Un succès pour cette 2^{ème} édition ! ■



ETUDE MOBILITÉ

Changement de direction pour la revalorisation du centre-ville

Mer est pourvue de commerces : de bouche, vestimentaire, presse, restaurant et bien d'autres. Une proposition d'amélioration et de renforcement de la signalétique est en réflexion pour rendre plus visible le centre-ville.



En cause, nous recensons une signalétique actuelle trop datée et incohérente, des parkings gratuits sous utilisés car non ou mal signalés, un stationnement sauvage rue Jean et Guy Dutemsainsi qu'une signalétique routière et cyclable qui amènent à éviter le centre-ville de Mer.

Plusieurs propositions d'aménagements sont à l'étude

- Inviter à entrer : travailler les entrées de ville avec la suppression et le remplacement des panneaux
- Emmener le conducteur vers les parkings : guider vers les places de stationnement à moins de deux minutes du centre-ville à pied
- Emmener les piétons vers les commerces : les guider grâce à des panneaux et faciliter son parcours
- Amener le cyclotouriste vers les commerces : créer un itinéraire bis de la Loire à Vélo au départ de la gare, dédié à la découverte du patrimoine mérois ■

Où en est l'étude CEREMA ?

Après une année d'étude, le diagnostic et la scénarisation sont établis ! Place au temps de la réflexion sur les fiches actions qui vont être mises en œuvre pour faciliter vos déplacements.

Rappel du diagnostic

Plusieurs points de difficulté ont été mis en évidence avec notamment une vitesse élevée en centre-ville, une circulation difficile rue Jacques Bizeray (double sens), une circulation dérangeante des poids lourds, une traversée de la RD 2152 non sécurisée pour les piétons et cyclistes, un manque de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR), un manque de ralentisseurs près des écoles, des déplacements importants « domicile-école » en voiture qui

conduisent à une présence excessive de véhicules aux abords des écoles, un manque de signalisation des doubles sens cyclables et une accessibilité aux activités et services de la ville mal desservis par les stationnements.

Quelle est la prochaine étape ?

Des fiches actions ont été proposées aux agents et élus municipaux par le bureau d'étude CEREMA. Elles permettront de trouver des alternatives au plan de circulation pour faciliter vos déplacements ■



Des espaces publics à entretenir

Entretien de la Tronne, taille des haies : comment gérer vos espaces bordant l'espace public ?

Préservation et nettoyage de la Tronne

Son entretien se fait pour partie, et jusqu'au milieu de la rivière, par chaque propriétaire riverain.

La commune a la charge des portions de Tronne qui bordent le domaine privé ou public de la ville.

Attention, l'entretien de ce cours d'eau est réglementé. Il doit respecter des prescriptions spécifiques et

des périodes de l'année propices aux différents types d'entretiens. Sa préservation et son nettoyage ne doivent porter atteinte à la faune et à la flore. L'entretien régulier est défini dans les articles L215-1 et suivants et en particulier L215-14 du Code de l'Environnement ■

Pour en savoir plus
servicetechniques@mer41.fr

LES TRAVAUX EN BREF

▪ Carrefour RD2152
Avenue Maunoury :

Mi-juin à fin juillet :

Effacement des réseaux

A partir de juillet :

Travaux de voirie pour une durée de 2 à 3 mois selon les conditions techniques d'avancement des travaux

Fin 2023 :

Réalisation des plantations.



Retrouvez tous les travaux
sur mer41.fr, rubrique Travaux

Gestion du domaine privé devant l'espace public

Attention ! Les arbres et plantations sur votre domaine privé sont soumis à certaines réglementation.

Routes

départementales

- Plantations supérieures à 2 mètres de hauteur : elles doivent être tenues à une distance de 2 mètres du domaine public.
- Plantations inférieures à 2 mètres de hauteur : elles doivent être tenues à une distance de 0,5 mètre du domaine public.
- Aux embranchements ou croisements des routes, voies publiques ainsi qu'à l'approche des traversées des voies ferrées : la hauteur des haies ne peut pas excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées, sur une longueur de 50 mètres, comptée de part et d'autre du centre de celles-ci.

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à la limite de ces voies par les propriétaires des zones boisées.

BON À SAVOIR

En application de l'article 50 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite "Engagement et proximité", un maire peut sanctionner une personne d'une amende d'un montant maximal de 500€ lorsqu'elle ne respecte pas un arrêté communal l'obligeant à élaguer et entretenir des arbres et haies donnant sur la voie publique ou le domaine public.

Voies communales

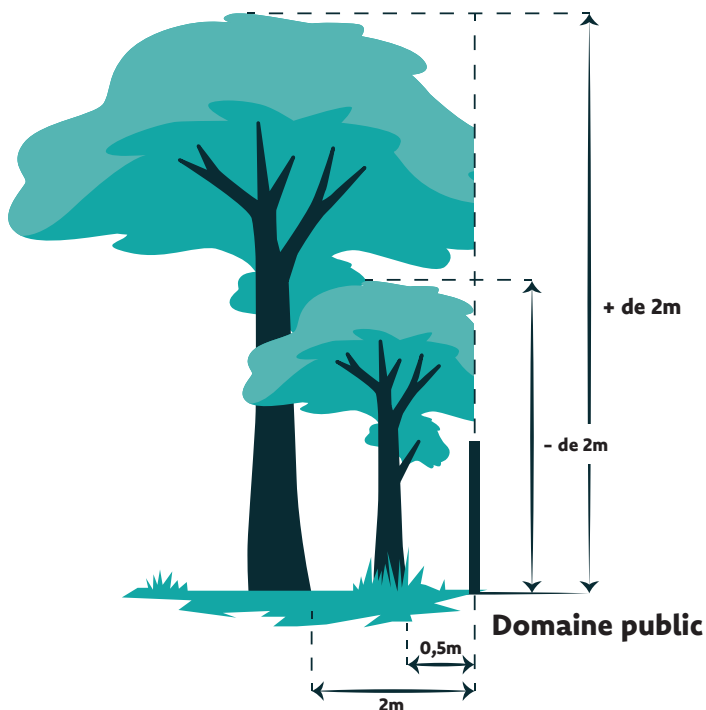
On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à la limite de ces voies, par les propriétaires ou agriculteurs.

Chemins ruraux

Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, par les propriétaires ou agriculteurs, de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin ■



SERVICE ESPACES VERTS

MER, une ville verte et bleue



La ville de Mer possède de nombreuses richesses patrimoniales vertes. Il faut les préserver ! Entre évolution des pratiques et des mentalités, découvrons le nouveau plan de gestion des espaces verts.





La Tronne, affluent de la Loire, prend sa source dans la fontaine de Baudisson au nord de la ville, puis la traverse en direction du sud. Cette rivière est bordée de moulins tout au long de son cours. Ils ont participé autrefois, à l'activité économique de la ville. Sur son chemin, elle traverse des bois, des parcs et des jardins qui en font le poumon vert de la ville.

Mer s'est construite autour de cet axe vert et bleu. Les espaces verts publics représentent une trentaine d'hectares. Avec 48m² d'espaces verts par habitant, la ville de Mer est dans la moyenne nationale.

Un patrimoine à entretenir pour le préserver

Ce patrimoine vert apporte aux habitants de nombreux bienfaits immatériels. Il est essentiel de le préserver, de le conforter et de l'entretenir ! Un enjeu majeur pour lequel nous sommes tous concernés. Nous devons faire face au réchauffement climatique et ses conséquences sur l'ensemble des populations ; qu'elles soient humaines, animales ou végétales. L'objectif est de préserver la nature de proximité. En favorisant son accroissement au profit des réserves et des sources de biodiversités, le cadre de vie des habitants sera amélioré et les îlots de chaleur réduites.

« L'entretien de ce patrimoine est majoritairement réalisé par les agents des services techniques de la ville qui œuvrent au quotidien et font de leur

mieux pour entretenir ces espaces. » témoigne Fabrice Blais, directeur du pôle espaces publics.

Construction du plan de gestion

La construction d'un plan de gestion différenciée des espaces verts a été engagé afin d'optimiser les tâches et les moyens. « La gestion différenciée basée sur le principe qu'il faut entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible. Cela implique un entretien différent selon les caractéristiques et l'usage de chaque espace. » nous explique Fabrice.

“
Il faut entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible

La mise en place de ce plan de gestion à l'échelle de la ville, se fera progressivement et sera évalué annuellement afin d'y apporter toutes les améliorations et modifications utiles.





Quelles sont les modifications des pratiques engagées ?

Fauche tardive, zones d'entretiens différenciées, création de haies sèches, réutilisation des chrysanthèmes d'une année sur l'autre, végétalisation des pieds de murs... autant de pratiques qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce plan de gestion.

Les équipes des services techniques mettent tout en œuvre pour optimiser les coûts, l'action des agents, préserver et diversifier la faune et la flore des espaces gérés, pour faire de Mer une ville encore plus agréable à vivre. Découvrons quelques actions déjà engagées :

- La majorité des massifs de la ville est constituée de plantes non pérennes et renouvelée deux fois dans l'année pour assurer une longue période de floraison. Ce principe coûteux est aujourd'hui abandonné. Les massifs seront composés de plantes vivaces changeantes au fil des saisons. Elles seront adaptées aux conditions climatiques et pourront vivre plusieurs années.
- Elles prendront de l'importance d'année en année et l'entretien des massifs ainsi obtenus permettra de limiter les coûts de fonctionnement et d'investissement.
- Afin de contrôler la pousse des plantes non désirées dans les massifs et de conserver au mieux l'humidité, ils seront paillés avec les broyas de végétaux issus des élagages, coupes et tailles réalisés par les agents en période hivernale.
- L'utilisation de plantes répulsives sera également testée. Elles permettent d'éloigner les parasites et inhibe la croissance de plantes concurrentes.
- Certaines surfaces enherbées seront renouvelées et les pelouses remplacées par des vivaces gazonnantes supportant la sécheresse et le piétinement. Ces alternatives se couvrent également de petites fleurs ce qui accroît considérablement leur intérêt pour la biodiversité.
- Les pratiques de tontes vont également évoluer. La hauteur de coupe sera plus élevée. L'été, cela permettra de conserver un peu de l'humidité du sol, de limiter l'assèchement des surfaces engazonnées et enherbées et d'abriter la faune locale.
- Mise en place de récupérateurs d'eaux pluviales aux ateliers municipaux ou la réutilisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration. Cela permettra de ne plus utiliser d'eau potable pour l'arrosage des végétaux et de pouvoir continuer l'arrosage lors des périodes estivales malgré les interdictions d'usages de l'eau potable liées aux sécheresses.
- Participation des enfants du PAJ à la construction de maisons à insectes et cabanes à oiseaux, d'ici à la fin de l'année. Ce projet sera mis en place sur les espaces végétalisés de la ville et notamment dans le cadre du réaménagement des espaces verts le long du parking de la Corbillière.

Vers l'évolution des mentalités

Mauvaises herbes, herbes folles, plantes vagabondes, faisons évoluer les mentalités ! Souvent associées à un manque d'entretien de la ville, le développement de la végétalisation spontanée, c'est aussi ça la biodiversité !

Il est nécessaire de porter un regard nouveau sur la place de cette végétation en ville et dans notre quotidien. Pour ceux qui ne pourraient le supporter, rien n'interdit de s'impliquer par des actions autonomes ou participatives et de prendre sa binette.

Comment faire ?

Une autre façon de participer peut également consister en l'investissement de l'espace public. La plantation de végétaux ou la végétalisation des espaces publics est possible. Afin de répondre à cet engouement et aux diverses demandes déjà exprimées, la ville de Mer mettra prochainement en place un permis de végétalisation de l'espace public.

Ce dernier permettra aux administrés qui le désirent de pouvoir investir de plantations l'espace public sous certaines conditions et dans un cadre déterminé.

Le cas particulier des cimetières

Les agents de la ville entretiennent les cimetières d'Aulnay, d'Herbilly, de Villaugon et de Mer. Ces espaces sont très minéraux et laissent peu de place au végétal et à la flore spontanée. Ils représentent une superficie de presque deux hectares.

Un désherbage alternatif aux pesticides représente une charge de travail qui nécessiterait trois agents à temps plein sur la période végétative, pour garantir un entretien irréprochable et à la hauteur des exigences des usagers. C'est pourquoi les élus et le service ont fait le choix de la végétalisation du cimetière et d'acquérir du matériel permettant d'augmenter les surfaces désherbées par un agent.

L'automne dernier, la végétalisation du cimetière de Mer a été engagée et une zone test a étéensemencée. Une prairie spécifiquement adaptée et supportant l'écrasement et le piétinement a été testée. L'objectif de cet enherbement est de simplifier l'entretien, de réduire les zones

minéralisées du cimetière, d'améliorer les conditions d'infiltration de l'eau et d'avoir un aménagement durable et donc plus favorable à la biodiversité. L'enherbement permet également de rendre plus acceptable la présence de végétation spontanée.



Le retour de la nature en ce lieu apporte une atmosphère plus calme

« Les retours exprimés par les usagers, lors de la réunion publique du 25 mai dernier, montrent un accueil plutôt favorable de ce projet où le retour de la nature en ce lieu apporte une atmosphère plus calme, propice à la méditation et au recueillement. » explique Fabrice ■



Incivilités ça suffit !

Ces dernières représentent une charge importante pour la ville. Les jets d'objets de toutes natures sur l'espace public et notamment dans la Tronne, la destruction d'abris bus et de mobiliers urbains... sont autant de dégradations inutiles qui font perdre aux agents un temps qui n'est pas utilisé pour l'entretien de la ville. Incivilités dont les coûts de réparation sont autant d'argent qui ne peut être investi ailleurs et au profit de tous.

INSCRIPTIONS

**Rentrée 2024 :
Les inscriptions sont ouvertes****ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES****Cours tout petits 5-6 ans**

Le mercredi de 9h30 à 10h30

Animé par Nicole BASTIEN

Éveil aux arts plastiques, découverte des outils, du petit format au grand format, tout en progression.

Cours enfants 7-10 ans

Le mercredi de 10h30 à 12h30 ou de 14h à 16h

Animé par Nicole BASTIEN

Atelier d'expérimentation (croquis, dessin, peinture, modelage...). Initiation à l'histoire de l'art.

Cours ados 11-14 ans

Le mardi de 17h15 à 19h15

Animé par Emeline SAUVAGET

Réaliser une bande dessinée, un carnet de voyage à partir de modèles vivants, d'autopourtraits pour construire son univers graphique.

Stage enfants 8-11 ans

Du 26 au 29 février 2024 de 9h30 à 12h et de 13h à 16h

Animé par Nicole BASTIEN

Grimper à la corde : modeler, sculpter des corps qui grimpent sur des cordes et s'élancent dans le vide.

Stage ados 11-14 ans

Du 22 au 26 avril 2024, de 10h à 12h et de 13h à 15h30

animé par Emeline SAUVAGET

Carnet de voyage : 1 jour, une technique. En groupe, déambulation dans la ville pour dessiner.

Pour tous renseignements : 02 54 33 38 06**Inscription à partir de septembre****Rendez-vous au forum des associations le 9 septembre****ÉCOLE DE MUSIQUE BEAUCE VAL DE LOIRE**

Inscriptions à partir du lundi 26 juin 2023 par téléphone et le site internet.

Forum des associations

Samedi 9 septembre à Mer

Pour tous renseignements : 02 54 81 06 31**Formulaire d'inscription à télécharger sur le site mer41.fr ou beaucevaldeloire.fr puis à renvoyer à l'adresse ecoledemusique@beaucevaldeloire.fr**

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Médiathèque : fermeture estivale

Comme chaque année, la médiathèque modifie ses conditions de prêt pour s'adapter à la période estivale. Cette année vous pouvez bénéficier de l'emprunt de 10 livres, 6 CD, 3 revues et 2 DVD pour une durée de 6 semaines à compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août inclus. **La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 15 août.** Elle vous accueille sur les horaires habituels tout le reste de l'été. N'oubliez pas, la médiathèque est ouverte le samedi 15 juillet ■



ASSOCIATIONS

Ayez le reflexe CESAM !La ville de Mer soutient pour la 3^{ème} année les jeunes Mérois lors d'une inscription à :

- une association méroise culturelle, sportive ou partenaire de la commune,
- l'école municipale d'arts plastiques
- l'école intercommunale de musique Beauce Val de Loire



Chaque adhérent de moins de 18 ans a la possibilité de bénéficier d'une réduction de 20€ sur le montant de sa cotisation annuelle. Ce dispositif "CESAM (Culture Et Sports A Mer)" concerne les enfants mineurs nés après le 1^{er} septembre 2005.

Nous vous souhaitons une bonne année culturelle et sportive ! ■

Inscrivez-vous sur mer41.fr jusqu'au 15 octobre



PISCINE MUNICIPALE

J'ai piscine !

Ouverture période scolaire :

DU 3 JUIN AU 7 JUILLET

Le mercredi de 14h à 18h

Le samedi et dimanche de 12h30 à 18h30

Ouverture vacances scolaires :

DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT

Tous les jours de 12h30 à 18h30

Ouverture du snack le 8 juillet ■

Retrouvez les tarifs et le programme complet des cours d'aquagym et de natation sur mer41.fr

Les vacances approchent : préparez votre absence

Partez en toute sécurité ! De petits gestes simples peuvent dissuader les cambrioleurs et éviter les désagréments. Nous vous donnons quelques astuces pour partir l'esprit tranquille.



SÉCURITÉ – PRÉVENTION

Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir, pensez à signaler vos dates d'absence à la brigade de gendarmerie ainsi qu'à la Police Municipale. Des patrouilles seront effectuées.

Comment s'inscrire au dispositif ?

Téléchargez le formulaire d'inscription sur :

- service-public.fr ou sur mer41.fr rubrique : Mer citoyenne > Police Municipale > Missions
- Se rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile ou à la Police Municipale avec le formulaire imprimé et rempli au moins 2 jours avant votre départ.

Police Municipale
02 54 81 42 81 • policemunicipale@mer41.fr



Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces



Pensez à faire ouvrir vos volets dans la journée par un voisin



Verrouillez les portes même en cas de courte absence



Ne laissez pas vos clés de voiture et portefeuille dans l'entrée ou devant une fenêtre



Ne laissez pas de support facilitant l'accès aux cambrioleurs (échelle, outils)



Faites relever votre courrier par une tierce personne



Ne laissez pas de clés cachées à proximité du domicile



N'inscrivez pas le code de votre carte bleue ou de vos comptes bancaires sur un papier



Dissimulez les bijoux et autres objets de valeur



Ne laissez pas de cartons vides de vos précédents achats dans les poubelles



Laissez des signes de présence en activant diverses sources lumineuses par des minuteurs



Renforcez la sécurité de votre porte de garage par une barre de renfort

Ne pas signaler votre absence sur les réseaux sociaux mais à la gendarmerie et/ou à la Police Municipale via le dispositif "Opération Tranquillité Vacances". En cas de cambriolage, ne touchez à rien, composez le 17 et signalez-vous sur l'application "Panneau Pocket" rubrique Gendarmerie BTA de Mer

FESTIVAL

La Clé des Portes se met à table !

Cette année encore, le festival La Clé des Portes nous surprend par sa programmation internationale et son concept original. Allier gastronomie et concerts exceptionnels, telle est l'ambition de cette nouvelle édition.

Créé en 2013, le festival détient les clés du succès et sait se renouveler. Ses deux directeurs artistiques Ludmila Berlinskaïa et Arthur Ancelle ont à cœur de valoriser la musique pour proposer des spectacles de haute qualité. Chaque lieu est choisi en fonction de l'instrument pour le mettre en valeur et sublimer le patrimoine local. Pour compléter l'expérience, après chaque concert, un voyage gustatif est proposé, sur la même thématique. « Si l'appétit vient en mangeant, La Clé des Portes propose un menu

gastronomique aux parfums exotiques, dont chaque plat appelle à découvrir le suivant. » nous racontent Ludmila et Arthur.

Convivialité et partage

Plus qu'un festival, la Clé des Portes est avant tout un moment d'échanges avec les artistes. Venus du monde entier, les musiciens apprécient ce moment privilégié pour venir à la rencontre de leur public. « *S'il y avait un mot pour décrire le festival, ce serait la joie* » nous confie Ludmila.

Pour Arthur, ce serait le partage ! Fiers de vous présenter des artistes de renommée internationale, ces deux passionnés vous attendent du 20 au 23 juillet pour un voyage sensationnel ■

Dimanche 23 juillet

QUATRE QUARTS

17h • Église Saint-Hilaire de Mer

Vivaldi et les 4 saisons
par Gilles Apap et
The Colors of Invention

Retrouvez le programme complet page 21



LA CLÉ DES PORTES

Retrouvez la billetterie et le programme complet sur laclesdesportes-festival.com

Billetterie sur place - 30 mn avant le concert
laclesdesportes@gmail.com • 06 36 91 81 89

AMO MER ATHLÉTISME

Du lancer de poids à la course de haies

Fondée en mars 1983, l'AMO Mer Athlétisme est devenu un club incontournable de la vie sportive méroise. Entraînés au complexe sportif Bernard Guimont, les athlètes se perfectionnent dans la convivialité. Découvrons un sport aux multiples disciplines.



Nous sommes partis à la rencontre de Christian Dabert, secrétaire, responsable sportif et entraîneur des athlètes de l'AMO et des classes à horaires aménagés des collèges.

A l'origine de la création du club, pour ce passionné de sport, le partage est une source de motivation « *Il faut prendre du plaisir ! On voit les qualités de chaque sportif et tous trouvent leur spécialité* ». Sprint, demi-fond, lancers, courses ... il y en a pour tous les goûts et tous les âges. 206 adhérents dont 130 de moins de 15 ans profitent des cours selon leur besoin. Il existe trois types d'entraînements : pour la compétition, le loisir et la marche nordique. « *C'est un club formateur ! Nous fonctionnons en binôme avec mon fils François. J'initie, avec l'aide de Lionel, puis il perfectionne les athlètes* » nous explique Christian.

Avec trois champions parmi ses effectifs, Linda, Mathieu et Thibault, le club a remporté plusieurs victoires en championnat et en équipe de France. Cette année, c'est une qualification d'équipe qui a eu les honneurs « *Pour la première fois depuis 15 ans, notre*

équipe minimes s'est qualifiée pour une compétition nationale ! ». Deux jeunes se sont également distingués, en se qualifiant pour des Championnats de France, Lucas Jeannot en minime et Paul Peschard en espoir. Un palmarès qui rend fier les trois entraîneurs principaux.

Un club dynamique et soudé

Christian n'en démord pas : la convivialité est un atout majeur du club et une valeur forte ! Pour animer la vie du club, plusieurs sorties sont proposées dans l'année. Les 15 ans et plus peuvent profiter du « Stage de Pâques ». Ils ont cinq jours pour se perfectionner et préparer la saison

estivale. Le « Week-end marche nordique » s'effectue sur deux jours en bord de mer ou en montagne pour les pratiquants du sport. Aussi, ces dernières années avant Covid, une soirée bowling, un repas partagé et la coupe des familles étaient proposés à tous les adhérents, toutes disciplines confondues « *C'est un temps fort de convivialité, où tout le monde se rencontre* » ajoute Christian ■



AMO MER ATHLÉTISME

Complexe sportif Bernard Guimont

Christian Dabert : 06 81 55 99 02

christiandabert@gmail.com

Lionel Jeannot (Président) : 06 78 85 73 67

Tarifs licences :

Compétition : 102 à 112€ selon la cat.

Sport loisirs et marche nordique : 87€

QUELQUES CHIFFRES

80

qualifications
nationales

5

médailles
nationales

3

sélections
internationales



SCRABBLE DES BLÉS D'OR

De beaux scores, pour le Scrabble des Blés d'Or

Connaissez-vous le scrabble duplicate ? L'association méroise en a fait sa spécialité. Créé en 1984, ce club affilié à la Fédération Française de Scrabble et membre du comité « Scrabble Val de Loire », parcourt toute la région pour concourir et gagner des titres !

« Avec le scrabble duplicate, on joue les uns contre les autres et on débrieife tous ensemble après. On s'entraide pour progresser » nous explique Michèle Bonnichon, présidente du club depuis décembre 1998.

On s'entraide pour progresser

Le principe est simple : tous les joueurs jouent avec les mêmes lettres tirées au sort. Chacun a 2 minutes 30 pour réfléchir et 30 secondes pour écrire le mot sur un bulletin collecté par l'arbitre.

« On est un petit club, nous nous réunissons dans la convivialité, notre doyenne a 96 ans ! Nous accueillons tous les volontaires. » ajoute Chrystelle Nivet, vice-présidente. Partagé entre l'entraînement loisir et la compétition, le club compte 29 membres. Les joueurs peuvent se réunir jusqu'à deux fois par semaine : les lundis et jeudis après-midi à 14h et 16h. « Faire travailler notre mémoire, apprendre de nouveaux mots, réussir à les combiner et à les placer, c'est ça notre motivation ! » raconte Chrystelle, également championne départementale.

Une histoire de passionnés

A l'origine, les Mérois adeptes du jeu se déplaçaient jusqu'à Blois pour jouer. En constatant cette forte demande, Jacqueline d'Anglards, aidée par un petit groupe, fonde en 1984 le Scrabble des Blés d'Or à Mer. L'histoire du club commence ! Aujourd'hui, c'est jusqu'à 25 compétitions régionales, et même nationales auxquelles l'association participe. Au palmarès, de cette saison, le club compte un joueur champion régional et 13^{ème} du Championnat de France, deux joueurs de première série et un titre de champion interclubs du comité « Scrabble Val de Loire ». Une fierté pour ce club à taille humaine ■

Félicitations aux jeunes joueurs qualifiés pour la finale nationale

Le samedi 3 juin, s'est déroulée la finale nationale du concours de Scrabble scolaire. 104 finalistes se sont donnés rendez-vous à Paris et 29 compétiteurs sur l'île de la Réunion. Parmi eux, deux Mérois, élèves à l'école primaire de Saint Joseph. Bravo à Angel Radlé (CM2) arrivé 46^{ème} et Louis Cosson Hary (CM2) arrivé 101^{ème}. Une belle performance pendant cette journée après avoir réussi toutes les étapes de sélection à Mer, Vineuil et Salbris.



SCRABBLE DES BLÉS D'OR

06 70 34 86 85

mjbonnichon@hotmail.fr

Retrouvez l'association

le 9 septembre au Forum des associations

Tarif de la licence :

35 € pour la première année

55 € à partir de la deuxième année

Un été au musée de la Corbillière



MUSÉE DE LA CORBILLIÈRE

Exposition « Un parcours en paysage » de Joël Barbiero

DU 8 JUILLET AU 27 AOÛT

Du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h

Entre abstraction et figuration, l'artiste privilégie la représentation de la matière : terre, végétal, minéral pour créer des paysages épurés dans des jeux d'ombre et de lumière. Pour les plus jeunes, un parcours sensoriel sera proposé dans l'exposition.

Activités

- **Visite guidée** de la collection permanente à 15h30. *Gratuit*
- **Chasse au trésor** : 13 juillet, 10 et 24 août, de 10h à 12h et le 27 juillet à 16h pour les enfants à partir de 7 ans. *Gratuit, sur réservation*
- **Goûter ludique** : nous vous invitons à apporter gâteaux et jeux de société pour une fin d'après-midi gourmande et ludique. *Les mercredis de 16h30 à 18h*
- **Bébés artistes** : qui a dit que les bébés ne peuvent pas visiter un musée ? *Les vendredis à 11h, à partir de 1 ans. Gratuit, sur réservation.*

Exposition « Les coulisses du musée »

DU 16 SEPTEMBRE AU 29 OCTOBRE

Les mercredis, samedis et dimanches, de 14h30 à 18h

Séance de récolement en public tous les mercredis de 15h30 à 17h.

A travers une sélection éclectique d'objets insolites sortis des réserves, l'exposition « Les coulisses du musée » vous invite à découvrir la face cachée du musée : inventaire, récolement des œuvres, constats d'état, marquage des œuvres, emballage, etc.

Activités

- **Atelier « le petit conservateur »** : *gratuit, sur réservation. Tous les mercredis à 14h30. Durée une heure.*
- **Journées du patrimoine** : intervention de la compagnie La Lune Blanche *les 16 et 17 septembre*
- **Semaine mondiale des Sourds** : *20, 23 et 24 septembre*

Retrouvez le programme complet sur mer41.frPour les réservations : envoyez votre demande par mail la.corbilliere@mer41.fr

MÉDIATHÈQUE

Exposition « Courants d'Arts »

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

Mise en lumière des 60 œuvres réalisées par les 26 artistes en herbe tout au long du premier semestre de l'année à l'occasion des ateliers Courants d'Arts.



Promenade photographique

DU 30 JUIN AU 30 AOÛT

Découvrez un parcours photographique unique avec une cinquantaine de photographies. Réalisés par Jérémy Lempin avec des appareils photos instantanés (Instax), les clichés sont tirés en grand format. Visibles en intérieur et extérieur de Mer jusqu'à Blois, en passant par Ménars et Saint-Dyé-sur-Loire, découvrez les bords de Loire autrement.

Exposition en partenariat avec Fujifilm

JUILLET

ÉCHANGES DE RUE

Vendredi 7 juillet de 18h30 à 20h
Le Cagnet, parking du Complexe Sportif
Vos élus viennent à votre rencontre.

MARCHÉ DU TERROIR ET PRODUITS BIO

Dimanche 16 juillet de 8h à 13h
Rue Jean et Guy Dutems

LA CLÉ DES PORTES

FESTIVAL

MISE EN BOUCHE

Judi 20 juillet à 20h
Eglise de Talcy

Cocktail sur réservation.

DÉLICES DE STEPPES

Mercredi 21 juillet à 20h
Eglise de Talcy

Diner kazakh sur réservation.

ON SE FAIT UN BŒUF !

Samedi 22 juillet à 20h
Salle Pierre Tournois

A TABLE

Dimanche 23 juillet à 12h
Cour du Château de Talcy

Concert suivi d'un pique-nique dans les jardins du château, à réserver ou à apporter.

QUATRE QUARTS

Dimanche 23 juillet à 17h
Eglise Saint-Hilaire de Mer
Vivaldi et les 4 saisons par Gilles Apap et The Colors of Invention.



MARCHÉ NOCTURNE

Mercredi 26 juillet de 17h à 22h
Centre-ville

Pour la 3^{ème} édition du marché nocturne, venez découvrir une quarantaine d'exposants. Les commerces seront ouverts pour l'occasion. Au programme : déambulation musicale, stands de restauration sur place ou à emporter.

AOÛT



LIBÉRATION DE LA VILLE DE MER

79^{ÈME} ANNIVERSAIRE**Lundi 14 août**

Complexe sportif Bernard Guimont
À partir de 18h30

Restauration proposée par l'US Mer
Soirée dansante accompagnée de l'orchestre Coup de Folie.

22h30

Feu d'artifice.

Mardi 15 août

10h

Parking de l'Espace Culturel

Inauguration du rond-point du 19 mars.

11h

Goulet des Près

Commémoration en l'honneur de Maurice Dupland.

MARCHÉ DU TERROIR ET PRODUITS BIO

Dimanche 20 août de 8h à 13h
Rue Jean et Guy Dutems

CINEMOBILE

Parking de l'Espace Culturel

20 juin ■ 25 août ■ 22 sept

SEPTEMBRE



ÉCHANGES DE RUE

Vendredi 1^{er} septembre
de 18h30 à 20h
Lanneray

Inauguration des jeux pour enfants.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre
de 10h à 17h
Parc de la Corbillière

Venez à la rencontre de vos associations méroises. L'occasion pour petits et grands de tester de nouvelles activités notamment grâce aux multiples démonstrations proposées. En cas d'intempéries le forum se tiendra sous la Halle.

MARCHÉ DU TERROIR ET PRODUITS BIO

Dimanche 17 septembre
de 8h à 13h
Rue Jean et Guy Dutems

Animations : en partenariat avec le Cinémobile de 9h à 12h

AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR

Une modification des représentants de notre groupe au conseil municipal a eu lieu suite à la démission de notre collègue Yvonnick Beaujouan pour raisons professionnelles. C'est notre colistier Joël Marquet qui lui succède depuis le 30 mai. Il est bien connu des mérois pour avoir occupé le poste de Directeur Général des services de la ville de Mer pendant de nombreuses années, et assuré pour la communauté de communes, le développement économique du parc d'activités des Portes de Chambord.

Force est de constater que la rareté de programmation municipale (spectacles, concerts, représentations théâtrales), ainsi que la restriction des jours d'ouverture du musée, pénalisent considérablement les mérois à la recherche de sorties culturelles.

D'ailleurs, faute d'une cérémonie qui aurait dû être organisée par la municipalité propriétaire de l'instrument, c'est l'association Art Village qui s'est chargée de programmer un superbe concert d'orgues à l'église St Hilaire de MER le 12 mai afin de célébrer sa remise en état.

C'est l'organiste titulaire des grandes orgues historiques de l'église St Paul-St Louis à Paris qui a su extraire de l'instrument toute la puissance, la profondeur et la mélodie retrouvées, au point de nous faire imaginer que nous étions en présence de 25 musiciens et non pas de 25 jeux d'orgues. Plus de 20 ans que cette performance n'était plus possible.

Les mérois ont sûrement observé l'arrachage des haies qui entouraient le parking de la piscine place de la Corbillière. Nous nous sommes inquiétés de cette opération non conforme à l'esprit écologique, effectuée en période de nidification, ce qui est normalement proscrit. En retour on nous a assuré que toutes les précautions avaient été prises pour faire ce choix pour lequel nous n'avons pas été consultés.

Mer a fait honneur à son label « Ville Active et Sportive », lors du dernier tournoi européen U14 de football, qui se déroule chaque année dans notre ville depuis 1984. L'émulation et la sportivité de tous ces jeunes joueurs sont un beau présage pour leur avenir. Rappelons au passage que c'est grâce à la forte mobilisation des bénévoles, tant pour l'hébergement, que pour l'organisation, que cette épreuve est un grand succès.

D'autres sports, comme le tennis de table, le hockey, l'ultimate, etc... participent grandement à la promotion de la ville de MER, qu'ils en soient remerciés.

Nous espérons que, grâce à notre toujours accueillante piscine municipale et à son parc verdoyant, aux rives reposantes de la Tronne, aux voies cyclables, et tant d'autres atouts, vous passerez un bel été à MER ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,
Sandra LEMOINE-CABANES, Laurent BOISGARD
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

L'ALTERNANCE POUR MER

Bonjour à tous.

J'ai de nouveau été interpellé sur l'état déplorable (voir catastrophique) de notre voirie communale avec de trop nombreux nids de poules étant devenus autant de pièges pour nos deux et quatre roues !

De l'entretien minimaliste de nos parcs et jardins réalisé, de celui de la Tronne et de trop nombreuses nouvelles incivilités. Depuis le dernier magazine municipal, je suis notamment intervenu à votre demande sur les cimetières avec leurs accès quasiment impossibles pour les personnes à mobilité réduite, leurs entretiens, ayant des os de nos défunts qui apparaissent à l'air libre (beaucoup trop de photos, me sont parvenues, en plus de celle faite par mon équipe.) .

Force de proposition, je reste à votre disposition pour toute rencontre.

Je vous souhaite un bien bel été, malgré l'inflation toujours galopante qui grève tous les jours un peu plus notre pouvoir d'achat.

Et pour ceux qui pourront en prendre, je vous souhaite de bonnes vacances, avant une rentrée encore beaucoup plus difficile pour nous tous, du faite des majestés qui nous gouvernent ! ■

Olivier BESNARD

Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.

MER vue par vous !



Faites nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...
et retrouvez les dans le Mer Magazine !
Envoyez-nous vos clichés à communication@mer41.fr
Photos à fournir en haute définition !



SAMEDI 9 SEPTEMBRE

FORUM DES
ASSOCIATIONS

Parc de la Corbillière

de 10h à 17h